



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.2/2003/16/Add.1
31 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: RUSSE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par chemin de fer
(Cinquante-septième session, 21-23 octobre 2003,
point 13 de l'ordre du jour)

SÉCURITÉ FERROVIAIRE: TECHNIQUES D'ÉVALUATION DES RISQUES

Additif 1

Communication des Chemins de fer biélorussiens

Les Chemins de fer biélorussiens ont une ligne d'action qui découle de la primauté qu'ils attachent à la vie et à la santé des cheminots, préoccupation qui constitue l'un des aspects fondamentaux de la politique des pouvoirs publics en matière de protection des travailleurs.

On a obtenu ces dernières années une baisse continue du nombre des infractions aux règles de sécurité du trafic. C'est là le résultat de la persévérance dans l'application des mesures qui ont été décidées en ce qui concerne le renouvellement des installations techniques, la modernisation des moyens existants de régulation de la circulation des trains, l'introduction de procédés techniques modernes d'entretien et de réparation des équipements et du matériel roulant et l'élargissement du champ couvert par les dispositifs de sécurité et de diagnostic. C'est aussi le résultat du bon fonctionnement du système de formation et de perfectionnement des cadres.

Aujourd'hui, aux fins du transport de marchandises dangereuses sur le réseau couvert par l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC), on a défini des couloirs, des niveaux de concentration admissible au niveau des nœuds ferroviaires et des gares de triage et des niveaux de risque pour les agglomérations aux abords desquelles s'effectue un traitement de marchandises dangereuses.

Les Chemins de fer biélorussiens restent attachés à la poursuite d'un programme sectoriel d'économie d'énergie qui repose principalement sur l'adoption de technologies de pointe dans ce domaine. Grâce à cela, l'incidence négative de l'activité économique des entreprises sur le milieu naturel diminue continuellement.
